



Connaître mes droits France Travail (ASS), CAF, et autres aides

Par **IB26**, le **13/12/2024** à **16:12**

Bonjour,

Je suis en fin de droits France Travail dans un mois (vers le 13 janvier 2025), et j'ai un tout petit chiffre d'affaire avec ma micro-entreprise : j'ai déjà eu 600€ une seule fois mais en général je touche moins de 100€ de CA par mois.

Je cherche quelqu'un qui s'y connaît très bien dans le cumul des aides (ASS/RSA/Aide au logement/Prime d'activité) et qui pourrait m'aider à calculer précisément à quoi j'aurai droit.

Normalement j'ai bien droit à l'ASS (j'ai travaillé suffisamment en tant que salariée par le passé) mais je ne sais pas si je peux choisir entre l'ASS et le RSA, et combien je vais devoir faire de chiffre d'affaire pour avoir minimum 1000 euros net par mois (c'est-à-dire ce que je touche actuellement ARE + revenus de ma micro-entreprise).

Je précise que je suis seule sans enfants en logement meublé, j'ai 477 euros de loyer à régler (charges comprises), et je touche 79€ d'aide au logement actuellement. Je n'ai pas d'économies.

Merci d'avance pour votre aide !

Par **Visiteur**, le **13/12/2024** à **18:04**

Bonsoir

Vous pouvez consulter les sites officiels de France Travail et de la CAF, ou vous adresser aux services sociaux de votre commune ou à une assistante sociale.

Vous auriez tout intérêt à reprendre un emploi, même à temps partiel.
Quelle est la nature de votre activité ?

Par **IB26**, le **13/12/2024** à **18:53**

Je fais de la voyance et du conseil en nutrition.

Si je me tourne vers d'autres personnes, c'est que j'ai le sentiment que l'administration française ne répond pas à mes questions.

Je vais ré-essayer, de toute façon j'ai rendez-vous avec eux... Merci quand même !

Par **tomrif**, le **16/12/2024** à **01:54**

bonjour,

le rsa socle pour une personne seule : 635.71€. il faut enlever le forfait logement : 76.28€ et vos autres ressources. vous n'arriverez jamais à 1000€ par mois avec le rsa.

pour la prime d'activité :

400€ d'ass, 66€ de revenu issu de la micro, 79€ d'apl -> 40€ de prime

500€ d'ass, 66€ de revenu issu de la micro, 79€ d'apl -> 22€ de prime

600€ d'ass, 66€ de revenu issu de la micro, 79€ d'apl -> 0€ de prime

700€ d'ass, 66€ de revenu issu de la micro, 79€ d'apl -> 0€ de prime

731€ de revenu d'activité, 79€ d'apl -> 269€ de prime

Par **Isadore**, le **16/12/2024** à **06:53**

Bonjour,

Le RSA n'est attribué que quand la personne n'a pas droit à d'autres aides : ARE, ASS...

On ne peut pas choisir entre le RSA et autre chose, le RSA est pour les gens qui n'ont pas d'autres solutions pour s'assurer un minimum vital.

Par **IB26**, le **16/12/2024** à **11:12**

D'accord, merci, donc je vais faire d'abord une demande d'ASS et voir si c'est accepté.